

que Midhat et ses amis lièrent partie avec le jeune prince Abd-ul-Hamid, qui se donnait pour plus démocrate et plus libéral que les réformateurs eux-mêmes ; dans une entrevue qu'il eut avec Midhat à Muslou-Oglou, il accepta sans difficulté toutes les conditions qui lui furent imposées et promit solennellement de promulguer sans délai la nouvelle Constitution et de ne prendre avis, dans les affaires de l'État, que de ses conseillers responsables.

Abd-ul-Hamid monta donc sur le trône et prit Midhat pour grand-vizir ; mais les libéraux ne tardèrent pas à s'apercevoir que le nouveau Sultan, infidèle à ses promesses, ne gouvernerait pas selon leurs vœux. Dans le discours du trône, écrit par Midhat, le Sultan supprima tous les passages les plus caractéristiques où un régime libéral et constitutionnel était promis et se contenta de vagues assurances de sa bonne volonté pour les réformes et de son amour pour ses sujets ; il biffa même les phrases relatives aux écoles ouvertes à tous ses sujets sans distinction, à l'affranchissement des esclaves, à la suppression de la traite, à la réforme des impôts. La Constitution fut promulguée le jour même où s'ouvrait la Conférence de Constantinople (23 décembre 1876). Abd-ul-Hamid n'y voyait qu'un moyen de faire diversion aux exigences des puissances en leur donnant une apparence de satisfaction ; dans l'esprit du grand-vizir, au contraire, elle devait devenir la charte constitutive d'une Turquie nouvelle, organisée à l'européenne, d'après les principes du droit issu de la Révolution française. Ainsi éclatait le dissentiment fondamental, irréductible, qui allait faire d'Abd-ul-Hamid l'ennemi de toute réforme libérale et le persécuteur implacable de Midhat et de ses amis. Entre l'intransigeance absolutiste du Sultan et l'intransigeance libérale des réformateurs, la conciliation n'était pas possible. Midhat avait parfois, — ses lettres en témoignent, — une manière un peu doctorale,